

GUIDE D'INSCRIPTION PRÉSCOLAIRE 2022 - 2023

Chers parents,

Merci de l'intérêt que vous portez à notre programme préscolaire ! Nous sommes impatients d'accueillir les nouvelles familles et celles qui reviennent dans notre école au cours de la nouvelle année. Nous remercions nos familles pour leur soutien et leur collaboration continus, qui nous donnent l'opportunité de continuer à faire grandir notre école et notre communauté. Afin de continuer à réaliser notre mission en offrant une expérience éducative préscolaire enrichissante et inclusive, nous avons mis à jour nos offres de services. Ces mises à jour permettront à l'Académie de l'enfance (ADE) de continuer à offrir le plus haut niveau d'excellence éducative dans le domaine de la petite enfance.

Notre dossier d'inscription pour l'année préscolaire 2022 - 2023 est actuellement disponible. Ce dossier d'inscription et ce contrat de service couvrent la période du 1er septembre 2022 au 31 août 2023. Tous les étudiants, nouveaux ou déjà inscrits, doivent remplir et soumettre un dossier d'inscription afin de pouvoir retourner dans le programme pour la rentrée 2022 - 2023. **Il est important que les parents lisent attentivement ce document afin de s'assurer que toutes les étapes sont complétées afin de confirmer l'inscription de leur enfant au programme préscolaire pour la période du 1er septembre 2022 au 31 août 2023.**

Veillez noter qu'en raison du nombre élevé de candidats sur la liste d'attente pour notre programme préscolaire, nous avons fixé des dates limites pour l'inscription prioritaire de nos élèves actuellement inscrits et de leurs frères et sœurs (qui ne sont pas actuellement inscrits). La date limite d'inscription prioritaire (pour garantir une place) pour les élèves actuellement inscrits et leurs frères et sœurs est le 14 mars 2022 à minuit.

Nous vous remercions encore une fois de l'intérêt que vous portez à notre programme et nous espérons pouvoir accueillir votre enfant et votre famille très bientôt! Si vous avez des questions concernant l'inscription ou le processus d'admission à notre programme préscolaire, veuillez contacter notre directrice de l'éducation, Bianca Cuffaro, par téléphone au (450) 689-8082 ou par courriel à bianca@academiedelenfance.com.

Cordialement,

Administration de l'ADE



PROCESSUS D'ADMISSION:

En raison du très grand nombre de candidats actuellement inscrits sur notre liste d'attente, l'ouverture des inscriptions au programme préscolaire et l'acceptation des documents d'inscription se feront en deux phases. L'Académie de l'enfance se réserve le droit d'attribuer une place aux élèves du programme en fonction de la disponibilité des classes (programme petits apprenants ou programme prématernelle).

Les élèves actuellement inscrits et leurs frères et sœurs (qui ne sont pas encore inscrits) sont assurés d'avoir une place et bénéficient du statut d'inscription prioritaire jusqu'à la date limite indiquée ci-dessous. Après cette date, les inscriptions seront ouvertes à tous les candidats figurant sur la liste d'attente et seront acceptées selon le principe du premier arrivé, premier servi:

- 1) **PÉRIODE D'INSCRIPTION PRIORITAIRE POUR LES ÉLÈVES ACTUELLEMENT INSCRITS:**
Tous les élèves actuellement inscrits et leurs frères et sœurs (qui ne sont pas encore inscrits) auront la priorité pour s'inscrire au programme pour l'année préscolaire 2022 - 2023, jusqu'au 14 mars 2022 à minuit. Après cette date limite, l'inscription sera ouverte à toutes les familles qui ont fait une demande d'inscription sur la liste d'attente. Les dossiers d'inscription et les contrats seront acceptés selon le principe du premier arrivé, premier servi.
- 2) **PÉRIODE D'INSCRIPTION OUVERTE AUX CANDIDATS DE LA LISTE D'ATTENTE:**
A partir du 14 mars 2022, l'Académie de l'enfance ouvrira les inscriptions à tous les élèves inscrits sur notre liste d'attente. Afin de recevoir un dossier d'inscription, votre enfant doit être inscrit sur notre liste d'attente pour la prochaine année préscolaire.

ORDRE OFFICIEL DE PRIORITÉ D'INSCRIPTION AU PROGRAMME:

L'Académie de l'enfance suit l'ordre officiel de priorité pour les inscriptions au programme tel qu'indiqué ci-dessous. **Nous nous réservons le droit d'accorder la priorité aux étudiants à temps plein. L'inscription à temps plein favorise la stabilité de la classe et offre de grands avantages aux élèves inscrits dans notre programme préscolaire académique.**

- 1) Inscription à temps plein
- 2) Élèves actuellement inscrits (jusqu'à la fin de la période d'inscription prioritaire)
- 3) Frères et sœurs d'étudiants actuellement inscrits (jusqu'à la fin de la période d'inscription prioritaire)
- 4) Disponibilité des salles de classe en fonction de l'âge de l'élève
- 5) Date de soumission de la demande d'inscription

LES ÉTAPES DE LA DEMANDE:

Les parents doivent suivre les étapes suivantes afin d'inscrire leur enfant à notre programme préscolaire.



- 1) Remplissez un dossier d'inscription préscolaire pour chaque enfant que vous souhaitez inscrire pour la prochaine année préscolaire.
- 2) Envoyez votre dossier d'inscription préscolaire dûment rempli et toutes les pièces justificatives par courriel à info@academiedelenfance.com.
- 3) Une fois que la place de votre enfant dans le programme est confirmée, les parents recevront une copie de leur contrat d'inscription, signé par nos administratrices. Une fois que vous avez reçu un contrat signé, cela signifie que votre enfant a obtenu une place dans notre programme pour l'année préscolaire à venir.
- 4) Une fois que votre enfant a été accepté dans notre programme, les nouveaux étudiants (qui ne sont pas actuellement inscrits dans le programme) seront contactés pour organiser une première visite du centre en personne avec leur enfant.

ASTUCES POUR REMPLIR LE DOSSIER D'INSCRIPTION :

- Les parents peuvent utiliser l'application pour téléphone intelligent "Adobe Fill & Sign" pour remplir et signer facilement le dossier d'inscription et les contrats.
- Les parents peuvent utiliser l'application pour téléphone intelligent "Genius Scan" ou autre application gratuite pour photographier rapidement et facilement leurs pièces justificatives et les transformer en fichier PDF.



LES DOCUMENTS REQUIS POUR LA PROCÉDURE DE DEMANDE:

Pour qu'un dossier d'inscription soit considéré complet, les parents doivent avoir soumis les documents suivants par courriel à info@academiedelenfance.com.

Tous les dossiers d'inscription et les documents justificatifs doivent être envoyés par courriel. Ces documents ne seront pas acceptés en version papier, afin que nous puissions attribuer une date et un horodatage à chaque soumission.

TOUS LES ÉTUDIANTS (actuels et nouveaux) doivent soumettre les documents suivants:

- Dossier d'inscription préscolaire complété et signé

TOUS LES *NOUVEAUX* ÉLÈVES doivent soumettre les documents suivants:

- Frais de visite initiale et d'inscription de 150,00 \$ en comptant ou par virement électronique envoyé à admin@academiedelenfance.com.
- Questionnaire de famille et transition préscolaire complété
- Copie de certificat de naissance de l'enfant
- Copie de la carte d'assurance maladie de l'enfant
- Copie du carnet de vaccination de l'enfant
- Copie d'une pièce d'identité avec photo délivrée par le gouvernement pour chaque parent.
- S'inscrire sur la liste d'attente de La Place 0-5



INCLUS POUR LES MEMBRES DE NOTRE PROGRAMME PRÉSCOLAIRE:

Les élèves inscrits à notre programme préscolaire bénéficieront des services suivants, qui sont inclus dans la contribution quotidienne aux frais de scolarité:

- ★ Programme préscolaire académique (de 9h00 à 16h00)
- ★ Heures d'ouverture prolongées des services de garde (de 7h00 à 18h00)
 - Maximum 8 heures ou 10 heures par jour pour les travailleurs des services essentiels
- ★ Accès au calendrier de classe, aux plans de cours et au programme préscolaire.
- ★ Événements mensuels thématiques pour les enfants et leurs familles
- ★ Matériel éducatif et ressources pédagogiques
- ★ Activités parascolaires hebdomadaires (exemples: yoga, sportball, danse, musique, etc.)
- ★ Sorties organisées pour les enfants et leurs familles
 - Les sorties et les excursions hors site ne sont pas comprises dans les frais de scolarité.
- ★ Des repas frais du jour préparés par un chef sur place
 - Petit-déjeuner, dîner et collation de l'après-midi
 - Plan de repas élaboré par un nutritionniste collaboratif
 - Jardin et fruits et légumes frais pendant les mois d'été
- ★ Accès à l'application mobile éducative
 - Observations quotidiennes du développement
 - Des mises à jour quotidiennes sur les repas, la sieste, les activités, et plus encore!
 - Photos et vidéos quotidiennes
- ★ Personnel éducatif qualifié
 - Développement professionnel continu pour les enseignantes et enseignants
- ★ Rapports semestriels sur le développement de l'enfant
- ★ Rencontres semestrielles parents-enseignants
- ★ Accès prioritaire à un réseau de professionnels cliniques (ex : orthophonie, ergothérapie, récréothérapie, psychopédagogie).
 - Les rendez-vous avec les cliniciens ne sont pas inclus dans les frais de scolarité.
- ★ Tarifs préférentiels et réductions exclusives au centre d'apprentissage LEAD, notre entreprise partenaire qui propose des programmes de tutorat, d'apprentissage, de camps et de soutien scolaire pour les enfants âgés de 3 à 12 ans.
- ★ Soutien à la planification académique pour l'école primaire



BUDGET ACTUALISÉ POUR 2022 - 2023:

En raison de la pandémie de COVID-19 et des récents changements apportés aux politiques gouvernementales et à l'économie, le coût des salaires, des biens et des services est en augmentation. En raison de l'inflation, les coûts de fonctionnement de notre centre, notamment le coût de la nourriture, des produits de nettoyage et des matériaux, ont tous augmenté de manière significative depuis l'année dernière. En outre, le gouvernement provincial a récemment annoncé une augmentation des salaires de 10,25 % dans le secteur de l'éducation préscolaire (garderies), et une autre augmentation de 4 % est prévue d'ici la fin de l'année. Notre secteur connaît des taux records d'épuisement professionnel et de rotation du personnel, ainsi qu'une pénurie de personnel éducateur, en particulier dans le secteur privé. **Ces changements économiques nous ont obligés à revoir et à ajuster le budget de notre école en conséquence. Cela nous permettra de maintenir le même niveau d'excellence dans l'éducation des jeunes enfants et de faire fonctionner notre école de manière viable.**

Afin de répondre à l'augmentation des coûts des services éducatifs pour la petite enfance, le gouvernement provincial a augmenté la contribution quotidienne au crédit d'impôt parental. Le gouvernement provincial a alloué 4 \$ de plus par jour au crédit anticipé pour frais de garde d'enfants, quel que soit le revenu du foyer familial. Cette augmentation du crédit d'impôt anticipé pour garde d'enfants profitera aux parents qui ont des enfants dans des établissements préscolaires (garderies) privés. Les parents peuvent en savoir plus sur [l'augmentation du montant du crédit d'impôt anticipé pour garde d'enfants](#) et [calculer de coût de nos services après le crédit d'impôt](#).

Nous sommes déterminés à investir dans nos enseignants en leur offrant une rémunération basée sur l'échelle des salaires du gouvernement, les qualifications et les performances individuelles. Notre personnel éducatif est hautement qualifié, toutes les éducatrices étant titulaires d'un diplôme universitaire et spécialisées dans l'éducation de la petite enfance. Nous investissons dans nos éducatrices en continuant à offrir des formations mensuelles de développement professionnel et une planification mensuelle du curriculum supervisée par notre directrice de l'éducation. Nos éducatrices reçoivent une formation continue et du feedback sur leurs stratégies d'enseignement, l'établissement de relations avec les enfants, la santé, la sécurité et d'autres domaines clés de l'éducation. Dans le but de respecter et de dépasser les normes gouvernementales d'excellence en matière d'éducation des jeunes enfants, nous avons mis en place des évaluations mensuelles de la qualité de l'enseignement et des locaux. Ces évaluations sont nécessaires afin d'offrir un environnement d'apprentissage de haute qualité aux enfants. L'Académie de l'enfance a été reconnue publiquement pour ses programmes d'éducation préscolaire de haute qualité par le ministre de la Famille, Mathieu Lacombe et l'Assemblée nationale du Québec. **Afin de respecter notre engagement à offrir un environnement de travail professionnel et de haute qualité et de maintenir notre taux record de rétention du**



personnel, notre objectif est de nous aligner sur l'échelle salariale du gouvernement pour tous les membres du personnel d'ici le 1er septembre 2022.

En plus d'investir dans nos enseignants, nous continuons à assurer un environnement impeccablement entretenu et sécuritaire pour nos enfants et les membres du personnel. Cette année, nous avons investi dans l'utilisation de produits de nettoyage de haute qualité, y compris des nettoyeurs plus délicats pour les tables, les chaises et les jouets, qui sont fréquemment manipulés par les enfants. Nous avons installé des systèmes de filtration d'air HEPA, qui ont permis de réduire la présence de virus, de poussières et de particules en suspension dans l'air dans nos salles de classe. Fidèles à nos habitudes, nous continuons à acheter et à proposer des jouets et du matériel éducatif de qualité, fabriqués à partir de matériaux non toxiques, en privilégiant le bois et les finitions naturelles. En outre, nous avons assuré l'entretien régulier de notre bâtiment tout au long de l'année, notamment en appliquant récemment une nouvelle couche de peinture autour du centre.

Cette année, nous avons mis en place des activités parascolaires hebdomadaires axées sur le mouvement pour tous les élèves du centre préscolaire. Ces activités parascolaires comprennent le sport-ball, la danse, le yoga et le karaté. Ces activités ont eu un impact positif sur le développement de nos élèves en leur offrant davantage d'occasions d'exercer leur motricité globale. Nos frais de scolarité incluront désormais le coût de toutes les activités parascolaires hebdomadaires, intégrées dans le tarif quotidien (qui était auparavant de 20,00\$ supplémentaires par mois). Ces frais pourront désormais être réclamés par le crédit d'impôt mensuel anticipé pour l'année à venir.

Au cours de la prochaine année scolaire, nous investirons dans l'entretien et l'amélioration des installations de notre établissement. Nous prévoyons d'apporter des améliorations à notre aire de jeu en achetant un module de jeu extérieur et des glissades qui encouragent le développement de la motricité globale de nos enfants. En outre, cette année, le toit de notre bâtiment devra être remplacé dans le cadre de l'entretien régulier. Afin de sécuriser l'accès au bâtiment et l'utilisation du stationnement, nous avons prévu d'installer une clôture de sécurité à hauteur basse, des poteaux et un portail autour du périmètre de la façade du bâtiment. Cet ajout a maintenant été approuvé par la ville, et nous pouvons donc avancer avec ce projet cet été. Ainsi, si un enfant sort du bâtiment avec ses parents et ouvre la porte en premier, il ne pourra pas avoir un accès direct au stationnement. Comme à chaque année, nous achèterons du matériel éducatif au cours de la nouvelle année, dans le cadre de notre investissement dans notre curriculum et notre programme.

En ajustant et en tenant compte de l'augmentation du crédit d'impôt pour la garde d'enfants alloué aux parents, le coût net de nos frais de scolarité augmentera de 6,96 % pour l'année scolaire 2022 - 2023.



Cela équivaut à un taux de scolarité quotidien de 58,50 \$ par jour pour l'année scolaire 2022 - 2023. En moyenne, après l'application du nouveau crédit d'impôt, notre tarif quotidien sera de 20,00\$ à 26,00\$ par jour. Dorénavant, nous prévoyons que l'augmentation annuelle des frais de scolarité sera basée sur l'augmentation annuelle du coût de la vie (qui varie généralement entre 2,5 et 3% par an).

Dans le but d'offrir plus de flexibilité dans le paiement des frais de scolarité, nous commencerons à proposer deux options de plan de paiement à tous les parents. Nous proposerons une option de paiement de 12 mois, ou de 24 bimensuels (50 % payés le 1er et 50 % payés le 15 du mois). Ces options de paiement peuvent être sélectionnées lors de la signature de notre contrat de service (qui se trouve dans notre dossier d'inscription). **Nous encourageons les parents à faire une demande de crédit d'impôt mensuel anticipé pour la garde d'enfants, qui permettra de financer entre 67 % et 78 % du coût de nos cours.** Nous recommandons fortement de faire la demande de ce crédit d'impôt au moins 60 à 90 jours à l'avance, afin de bénéficier et de recevoir le crédit d'impôt mensuel anticipé à temps pour la nouvelle année scolaire.

Si vous avez des questions concernant les frais de scolarité, les méthodes de paiement, les options de plans de paiement, les crédits d'impôt ou toute question relative à la facturation, veuillez contacter notre directeur de l'administration, Vincent Bracaglia, par courriel à admin@academiedelenfance.com.



FRAIS DE SCOLARITÉ PRÉSCOLAIRES 2022 - 2023

FRAIS DE SCOLARITÉ PRÉSCOLAIRE 2022-2023		
TEMPS PARTIEL 2 jours par semaine	TEMPS PARTIEL 3 jours par semaine	TEMPS PLEIN 5 jours par semaine
507,00\$ / mois OU 253,50\$ / deux fois par mois	760,50\$ / mois OU 380,25\$ / deux fois par mois	1267,50\$ / mois OU 633,75\$ / deux fois par mois
<i>216,06\$ par mois après le crédit d'impôt anticipé pour la garde d'enfants*.</i>	<i>317,59\$ par mois après le crédit d'impôt anticipé pour la garde d'enfants*.</i>	<i>540,15\$ par mois après le crédit d'impôt anticipé pour la garde d'enfants*.</i>

Il est important de noter que le gouvernement provincial a augmenté le crédit d'impôt pour la garde d'enfants pour les parents de 4,00 \$ supplémentaires par jour (ou 1040,00 \$ supplémentaires par an), ce qui profite directement aux parents. *Ce tarif quotidien et mensuel est calculé sur la base du revenu moyen d'un ménage familial. Les parents peuvent en savoir plus sur les coûts de leurs services de garde d'enfants en utilisant ce lien:

<http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/budget/outils/garde-net-fr.asp>



CRÉDIT D'IMPÔT ANTICIPÉ POUR FRAIS DE GARDE D'ENFANTS 2022:

Nos frais de scolarité sont admissibles au crédit d'impôt anticipé pour frais de garde d'enfants du Québec, versé directement aux parents, le 15^e jour de chaque mois. Les parents peuvent faire une demande pour réclamer directement le crédit d'impôt, qui est basé sur leur revenu familial. **Nous encourageons les parents à faire une demande de crédit d'impôt anticipé pour la garde d'enfants 60 à 90 jours avant le début de la nouvelle année scolaire, afin de recevoir leur crédit d'impôt mensuel à temps.**

Les parents peuvent s'informer sur le programme de crédit d'impôt pour la garde d'enfants et sur le tarif quotidien après le crédit d'impôt en utilisant le lien suivant :

<https://www.revenuquebec.ca/fr/citoyens/credits-dimpot/credit-dimpot-pour-frais-de-garde-denfants/>

Taux de crédit d'impôt en fonction du revenu familial estimé pour 2022. Basé sur le [crédit d'impôt anticipé pour la garde d'enfants du Québec pour 2022:](#)

Revenu familial estimé	Taux applicable (%)
Supérieure à 0,00\$ sans dépasser 21 555\$.	78%
Supérieure à 21 555\$ sans dépasser 38 010\$	75%
Supérieure à 38 010\$ sans dépasser 39 415\$	74%
Supérieure à 39 415\$ sans dépasser 40 830\$	73%
Supérieure à 40 830\$ sans dépasser 42 220\$	72%
Supérieure à 42 220\$ sans dépasser 43 635\$	71%
Supérieure à 43 635\$ sans dépasser 104 170\$	70%
Supérieure à 104 170\$	67%



CONTACTEZ-NOUS :

ACADÉMIE DE L'ENFANCE - LAVAL

708 Rue Principale, Laval, Québec, H7X 1E4

(450) 689-8082

info@academiedelenfance.com

www.academiedelenfance.com

Heures d'ouverture du centre préscolaire:

7h00 à 18h00

Heures d'ouverture du bureau administratif:

9h00 à 17h00

Pour toute question relative à notre centre préscolaire, à nos programmes et à la procédure d'admission, veuillez contacter notre **directrice de l'éducation, Bianca Cuffaro**, à l'adresse suivante

bianca@academiedelenfance.com

Pour toute question relative aux frais de scolarité, à la facturation, aux paiements ou aux crédits d'impôt, veuillez contacter notre **directeur de l'administration, Vincent Bracaglia**, à l'adresse suivante

admin@academiedelenfance.com